

Ecole Normale Supérieure de Lyon
Second Concours - Filière Universitaire
Session 2023
Rapport sur l'épreuve orale d'informatique

Cette année, deux candidates ont passé l'oral d'informatique. La durée totale de l'épreuve était de 45 minutes, dont 10 minutes de préparation sur papier sans intervention de l'examinateur. La candidate était ensuite invitée à présenter ses premiers résultats au tableau et à développer le reste du sujet, tout en interagissant avec l'examinateur.

En général, les questions portaient sur l'écriture d'algorithmes, les calculs de complexité algorithmique et la preuve de propriétés utiles pour établir la correction et l'optimalité d'un algorithme. Les questions étaient adaptées aux connaissances *a priori* des candidates.

Vu le petit nombre de candidates et la grande disparité des résultats, il est difficile de tirer des conclusions générales. Un dénominateur commun est l'absence de connaissances sur la preuve d'algorithmes; qui a systématiquement nécessité une intervention de l'examinateur. Au final, seul une candidate est parvenue à entrer dans son sujet et à proposer des solutions valides.